

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

13 mars 2018

Début de la séance : 18h.

Présents :

Christelle DENIAU	Adjointe
Christelle DIAWARA	Adjointe
Anne RAPATEL	Adjointe
Sandrine VANACKER	Adjointe
Adkhina DOUAIF	Adjointe
Ganaëlle DIMITROFF ILIEFF	Adjointe, faisant fonction de directrice Présidente et secrétaire

Madame DHONDT	Représentante de la municipalité
Madame QUENTIN	Service enfance

Mesdames MORAIN, LABIAUSSE, TANGUY, BEAUVIRONNOIS et BANGOURA-DIALLO, Monsieur LOUALI. Représentants des parents d'élèves

Absents excusés :

Mr KULIK (Inspecteur de l'Education Nationale)
Mr MARTINEZ (Maire)
Mme GRAVEZ Laure (Directrice)
Mme GUEGAN (Représentant de parents d'élèves)

1. Point sur le personnel

Mme Dargère Emilie est en congé maladie suivi d'un congé maternité, elle est remplacée par Johanna Noël.

2. Point sur les effectifs

159 élèves

Depuis le 01/09 il y a eu : 12 radiations et 5 inscriptions.

26 +27 = 53 PS

28+28 = 56 MS (1 radiation supplémentaire prévue pour début avril)

25+25 = 50 GS (1 maintien)

Pour le retour des vacances de Pâques, beaucoup de mouvement au CADA. (3 radiations à prévoir, ...)

Prévisions rentrée prochaine :

A ce jour il est prévu l'arrivée de 55 PS, 53 MS ET 57 GS (1 maintien GS demandé) soit 165 élèves.

Livraison du lotissement des grésillons prévue printemps 2018 : 46 logements dont 11 maisons, et 35 appartements (dont 13 t2)

3. Prise en charge des enfants en difficulté

Plusieurs demandes de concertation auprès de RASED ont été formulées depuis le début de l'année.

Deux Equipes de Suivi de Scolarité.

Deux Equipe Educative en PS, une en MS, une en GS

Début de remédiation en avec un maitre G pour quelques élèves de MS depuis le retour des vacances de Noël → 4 élèves concernés

85 élèves de la PS à la GS ont été pris en charge par les enseignantes dans le cadre de l'APC 2 à 3 fois par semaine sur le temps du midi depuis la rentrée, ainsi que la totalité des GS pour faire passer le protocole d'évaluation GS/CP

4. Règlement d'école : Présentation et vote à l'unanimité de l'avenant au projet d'école afin de mettre en conformité le règlement actuel de l'école.

Avenant au règlement d'école
(mise en conformité avec les nouveaux textes en vigueur)
Organisation de la scolarité

Organisation du temps scolaire :

Des Activités Pédagogiques Complémentaires sont mises en place et organisées par groupes restreints d'élèves pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ou pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école. La liste des élèves qui bénéficient des activités pédagogiques complémentaires est établie après qu'a été recueilli pour chacun l'accord des parents ou du représentant légal.

Le temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires se déroule sur la pause méridienne.

Absences :

Les absences sont consignées chaque demi-journée dans un registre spécial tenu par le maître.

Lorsqu'un enfant manque momentanément la classe, les personnes responsables de l'enfant, doivent, sans délai, faire connaître au directeur de l'école le motif et la durée de cette absence. Le motif de l'absence doit être signifié par écrit.

Organisation de l'école

L'équipe éducative :

Elle est composée des personnes auxquelles incombe la responsabilité éducative d'un élève ou d'un groupe d'élèves.

Elle se réunit chaque fois que l'examen de la situation l'exige. Elle comprend l'équipe pédagogique, les parents concernés, éventuellement le médecin et l'infirmière scolaire, l'assistante sociale, et les personnels médicaux participant à des actions d'intégration d'enfants handicapés dans l'école. (Projet Personnel de Scolarisation, ...).

5. Budget et investissement pour l'année 2017

En 2017 notre subvention est de **8000€**.

Nous avons dépensé près de **7770,38** euros en collectif

Participation à 3 spectacles des Francos à Porcheville, Gargenville et au collectif 12 de Mantes la Jolie (bus et spectacles) en mars 2017 : 1 826 euros

Sortie de l'école au château de Breteuil (bus et animations) en mai 2017: 3 571 euros

Spectacle « Pépin dans le jardin » de M. Bernachot : 583,40 euros

Abonnement école des loisirs : 111 euros

Matériel pédagogique pour mallettes sciences et langage : 221,18 euros

Achat bac à sable : 67,10 euros

Achat d'albums filmés de l'école des loisirs pour vidéo-projection : 75,01 euros

Achat matériel pédagogique : 338,75 euros

Achat vélos complémentaires pour jeux de cour : 908,46 euros

Kit de jardinage : 68,48 euros

Soit un total de 7 770,38 euros.

Pour information, suite à l'arrêt maladie suivi du congé de maternité de Mme GRAVEZ mandataire de l'OCCE les Marronniers, nous avons dû effectuer un changement de mandataire à savoir Mme DIMITROFF ILIEFF Ganaëlle. Ce changement a entraîné un gel de la comptabilité pour la période d'octobre 2017 à janvier 2018. Beaucoup de dépenses à caractère pédagogique sont effectuées au moment de la rentrée et elles ont dû être reportées.

La différence est financée par les dons pour la coopérative scolaire (1984 euros) et les bénéfiques des photos (760 euros) ainsi que des économies réalisées sur les bénéfiques des années précédentes.

6. Demande d'investissement spécifique pour l'an prochain :

Nous souhaiterions équiper l'école de tablettes numériques afin de pouvoir répondre aux exigences académiques de cahier de progrès, de réussites avec les photos, contenu interactif ... (1 tablette/ classe).

7. Accueil des futurs PS

Inscription d'abord en mairie du 5/03/2018 au 30/04/2018 puis inscription individuelle sur rendez-vous à l'école. Un temps d'information à destination des familles et un temps d'adaptation à destination des enfants d'une durée d'une heure est prévu courant juin.

8. Bilan sécurité exercice incendie et PPMS

Deux exercices incendie ont eu lieu depuis le début de l'année, l'un le 28/09/2016 et l'autre le 07/03/2017. Les réflexes sont installés : les cahiers d'appel et PAI sont pris, l'alarme n'est pas toujours audible malgré le bruit qu'elle fait... porte fermée et avec le bruit de la classe on peut ne pas l'entendre... → problème d'alarme lors du déclenchement (société est intervenue dès le lendemain).

Nous avons également fait 2 exercices PPMS,

Le premier celui du 17/10 était un exercice du type intrusion, nous avons utilisé des pictogrammes panda avec les enfants et leur avons présenté l'activité sous la forme d'un jeu et cela c'est déroulé sans difficultés.

- Transmission du signal par téléphone portable inopérante (ZIL sur l'école qui n'était pas dans la chaîne téléphonique ainsi qu'EVS et AVS ; son émis par le SMS inaudible par les adultes en contexte de classe ordinaire).
- Porte extérieure donnant sur les baies vitrées de l'école maternelle toujours ouverte et clé en possession de la mairie.
- Pas d'occultant sur les fenêtres donnant sur l'extérieur et pas le temps de fermer les stores à manivelle (4 stores/ classe pour 3 classes et 6 stores dans une autre classe).
 - 1 porte de classe non fermée à clé (ZIL n'ayant pas les clés de l'école).
- Difficile de fermer les portes et de s'occuper à faire maintenir le silence aux enfants quand on est seul dans la classe.
- Exercice réussi en terme de fermeture de porte car exercice dans les classes, sinon problème de pass (tous les enseignants n'ont pas les clés d'accès à tous les locaux).
- 2 enfants dans l'école qui n'ont pas voulu se cacher et qui poussent des cris quand on leur demande de se cacher (1 avec AVS et 1 en Petite Section signalé au RASED pour préparation dossier MDPH)
- Gros problème sur l'école en cas de posture se sauver : porte extérieure donnant sur une place complètement « rouillée » et qui ne peut s'ouvrir, pas d'accès sur l'extérieur pour la partie extension de l'école car les fenêtres sont bloqués par un système d'entrebailement.

Le deuxième a été déclenché le 28/11, c'était un exercice de confinement de type tempête donc 4 zones sont nécessaires: il a fallu prévoir des mallettes supplémentaires (Il manque encore des serpillères, masques chirurgicaux et 1 pansement compressif).

Sécurité aux abords de l'école : les parents demandent que les agents de la police municipale respectent les horaires d'ouverture et de fermeture de la barrière condamnant l'accès aux véhicules de la rue des écoles. De plus, nous rappelons que les enfants doivent apprendre à marcher sur le trottoir et ce même lorsque la barrière est fermée.

9. Travaux : La porte d'entrée de l'école a été changée, un panneau d'affichage a été installé près du portail d'entrée, la réserve de la salle de motricité a été aménagée de façon optimale (Nous remercions l'efficacité et l'ingéniosité des services techniques), des bancs de la salle de musique ont été repeints et les sols des aires de jeux de la cour de récréation ont été changés.

10. Calendrier de fin d'année

- 14/05 le photographe pour les photos de classe et les portraits en noir et blanc. L'équipe pédagogique s'excuse auprès des parents et les remercie pour leur compréhension suite aux déboires rencontrés avec la photographe de début d'année.
 - Visite régulière à la bibliothèque (1 par période)
 - Festival des francos.
- Semaine du 26 mars (→ 1 spectacle offert par l'association de parents avec les recettes du marché de Noël) + 1 autre spectacle financé par la coopérative (dons des familles et subvention de la mairie).
- 19 juin : expo chorale de fin d'année.
 - Une sortie cueillette est prévue courant juin à la ferme de Jumeauville .
 - Présentation des vendredis festifs de la veille des vacances : Noël, Carnaval, la chasse aux œufs.
 - La matinée jeux de société en juin : partenariat avec le centre de loisirs Boris Vian

- Piscine pour Les Grandes Section tous les lundis après-midi (11 séances par classe).

11. Service civique et 6eme ATSEM

Nous avons fait courant juin 2017 une demande auprès des services académiques de l'éducation nationale de service civique, nous avons fin décembre procédé au recrutement d'une jeune fille. Malheureusement des contre-temps administratifs ne nous ont pas permis de finaliser le contrat en décembre et les budgets n'étant pas reconduits pour l'année 2018, le recrutement n'a pu avoir lieu.

Pour rappel, il est difficile de fonctionner dans une classe maternelle sans ATSEM. L'an passé, les 2 classes de GS se sont transformées en 2 classes et demie de CP.

12. Rythmes scolaires

Les enseignantes, la municipalité et les parents d'élèves demandent un retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée prochaine (rentrée scolaire 2018).

13. Projet de la nouvelle école :

Une nouvelle école ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2019. Il est prévu 3 classes de maternelle et 5 classes de primaire.

Prochain CE le 12 juin 2018

Séance levée à 19h40.

Ganaëlle DIMITROFF ILIEFF La Présidente et secrétaire